

Sanction contre le racisme : entre insuffisance et manque d'application

Rédigé le 10 décembre 2018 par : Simon Lechat



Décembre 2017, en prévision du duel entre Anderlecht et le FC Bruges, le CCOJB (Comité de coordination des organisations juives de Belgique) adresse un courrier (1) aux dirigeants du club brugeois.

Ce courrier leur est adressé afin que ce match ne soit pas une nouvelle fois l'occasion pour

certaines supporters brugeois d'entonner le chant : « *Al wie niet spring is een Jood* » (qui ne saute pas est un juif). Cette demande claire ne fut toutefois pas suivie d'effet, de nombreux fans brugeois l'entonnant de plus belle lors de la rencontre (2). Le 29 décembre c'est le club de Courtrai qui se fait remarquer, ses supporters adressant de nombreux cris de singe au standardman Uche Agbo, après son exclusion.

Dans les deux cas ces incidents ne sont pas les premiers du genre, dans les deux cas ils n'entraînèrent aucune intervention de la part de l'arbitre et dans les deux cas les clubs se virent infliger une amende de 1000 euros (3), une somme dérisoire pour des clubs brassant des millions d'euros chaque année.

Ce genre d'incidents et l'absence de zèle pour les contrer montrent à quel point les autorités du football peinent à lutter sérieusement et efficacement contre un phénomène récurrent en Belgique et ailleurs. Certes il serait préférable que le racisme dans le football n'existe pas et que les autorités n'aient même pas à devoir sanctionner pareils agissements mais vu leur récurrence, une action forte et réfléchie paraît néanmoins indispensable. Alors qu'on fait les autorités du football ces dernières années pour lutter efficacement contre le racisme ?

Bien que les statuts (4) de la FIFA (la Fédération internationale de football) prévoient des suspensions ou des exclusions en punition de tels comportements, l'instance mondiale du football a semblé pendant longtemps ne pas réellement prendre le problème en compte. Ainsi en 2011 encore, son ancien président Sepp Blatter n'hésitait pas à commenter ainsi les propos racistes entre joueurs : « *L'un des joueurs peut peut-être avoir à l'égard d'un autre un mot, un geste qui n'est pas correct. Mais celui qui en est la cible doit se dire : "C'est un jeu (...) et, à la fin du jeu, on doit se serrer la main". Sur le terrain, on dit parfois des choses qui ne sont pas très correctes. A la fin du match, c'est fini et on peut se comporter mieux au suivant (5) ».*

Néanmoins deux ans plus tard la Fifa décidera la mise en place d'une « task force anti-discrimination » avec pour mission la recherche de moyens pour lutter contre le racisme dans le football » (6). Cette task force fut pourtant dissoute en 2016, la Fifa déclarant qu'elle avait rempli ses missions (7). Une décision qui n'étonna pas plusieurs de ses membres qui se sont alors plaint des trop rares réunions et de l'absence de résultats de

cette task force (8). À la déception suscitée par cette décision s'ajoutait l'inquiétude car la Coupe du Monde 2018 en Russie approchait. Or le pays connaît un nombre important d'incidents racistes dans les stades ces dernières années (9), même si en décembre 2017 Giovanni Infantino, le nouveau président de la Fifa a tenu à rassurer en affirmant qu'en cas d'incidents racistes, différentes mesures pourraient être prises comme l'interruption d'une rencontre, voire son arrêt définitif (10). Reste à savoir si ces mesures seront effectivement appliquées si des incidents racistes devaient se produire car en effet trop rare sont les arbitres qui osent prendre ce type de décision alors que le règlement le permet dans plusieurs pays.

Si la Fifa a décidé de supprimer cette task force anti-discrimination ce serait aussi parce qu'elle aurait transmis le flambeau à plusieurs fédérations continentales ou nationales. Ainsi l'UEFA (l'Union européenne de football) a mis en place en 2013 un nouveau règlement censé lutter plus sévèrement contre le racisme (11). Cependant, beaucoup ont crié à la farce face à des mesures jugées trop tendres pour réellement inciter les fédérations nationales et les clubs à agir. (50 000 euros d'amendes en cas d'incidents racistes, soit presque une bouchée de pain pour de nombreux clubs ou fédérations).

Au niveau des fédérations nationales, de nouveaux règlements ont vu le jour ces dernières années. Ils ne sont toutefois pas toujours appliqués ou alors sont décriés pour leur absurdité. En Italie par exemple il faut qu'au moins 1% des supporters d'une tribune se rendent coupable de racisme pour prendre des sanctions contre un club (12).

En Belgique, suite aux incidents racistes de Bruges et Courtrai, la Pro League a décidé de durcir son arsenal répressif en matière de racisme (13). Reste à savoir si ces mesures seront bien appliquées, si elles dissuaderont les supporters de se livrer à des actes racistes et si elle seront assez contraignantes pour inciter les clubs à tout faire pour les empêcher.

Une fois qu'ils sont menacés de sanctions les clubs sont souvent les premiers à affirmer qu'ils feront tout pour punir les coupables de racisme. Mais que font-ils en matière de prévention, pour éviter, tout simplement, que les problèmes ne surviennent. Certains de ces problèmes sont connus depuis longtemps comme c'était le cas à Bruges mais il faut trop souvent attendre la menace imminente d'une sanction pour que les clubs commencent à agir.

Si différentes mesures ont donc vu le jour ces dernières années, elles semblent souvent largement insuffisantes et trop rarement mises en œuvre.

Pourquoi ce manque d'action récurrent de la part des dirigeants du monde du football ? Le problème n'est-il pas vraiment grave à leurs yeux ? Y a-t-il une crainte de froisser les supporters en sanctionnant les coupables ?

Au-delà des sphères dirigeantes on peut aussi interroger le rôle des supporters dans la lutte contre le racisme au sein du football. Certes il n'est souvent le fait que d'une minorité mais le racisme dans les stades se pratique généralement aux yeux de tous. Il est probable que bien des supporters, quoique opposés au racisme, ne voient dans ces actes qu'une sorte de « folklore » auquel il peut même leur arriver de participer. Sans cette indifférence, voire cette participation d'une bonne partie des supporters, il est probable qu'il n'y aurait pas autant d'incidents racistes : il suffirait que leurs auteurs soient conspués par les autres supporters.

La lutte contre le racisme dans le football passera peut-être par une sévérité accrue dans les règlements, mais les profusions de lois permettent rarement de régler un problème social tant qu'on ne traite pas sa source. Que ce soit dans les tribunes d'un stade professionnel ou amateur, devant la télé en famille ou encore dans un bar, on ne pourra jamais tout sanctionner. Reste alors à régler cette question : pourquoi ce racisme dans le football et pourquoi des gens qui n'accepteraient pas de propos racistes en dehors du cadre du football les tolèrent-ils, voire y participent ?

Simon Lechat

(1)

https://www.rtbf.be/info/societe/detail_le-chant-a-caractere-antisemite-des-supporters-du-fc-bruges-le-ccoj-adresse-un-courrier?id=9790123

(2)

<https://www.walfoot.be/fra/news/lis/2017-12-17/-le-chant-antisemite-a-encore-ete-enton-ne-par-les-fans-brugeois>

(3)

<http://www.7sur7.be/7s7/fr/2747/FC-Bruges/article/detail/3335087/2017/12/27/Le-parquet-de-l-UB-demande-1000-euros-d-amende-pour-le-FC-Bruges.dhtml>,
<http://www.dhnet.be/sports/football/division-1a/standard/incidents-lors-de-courtrai-standard-1-match-de-suspension-pour-agbo-1000-euros-pour-courtrai-et-500-euros-pour-le-standard-5a4b8bd4cd70b09cef6bd4fb>

(4)http://resources.fifa.com/mm/document/affederation/generic/02/78/29/07/fifastatutswebfr_french.pdf

(5)http://www.lemonde.fr/sport/article/2011/11/17/football-blatter-derape-sur-le-racisme_1605288_3242.html

(6)<http://fr.fifa.com/sustainability/news/y=2013/m=3/news=fifa-onu-ensemble-contre-racisme-dans-sport-2039417.html>

(7)

http://www.lemonde.fr/football/article/2016/09/26/football-mission-accomplie-la-fifa-dissout-son-groupe-de-travail-contre-le-racisme_5003715_1616938.html

(8)http://www.lepoint.fr/sport/football-face-au-racisme-la-fifa-continue-de-nager-en-plein-deni-30-09-2016-2072451_26.php

(9)<https://sport.francetvinfo.fr/coupe-du-monde-de-football/racisme-linquietude-grandit-pour-le-mondial-2018-en-russie-420713>

(10)<http://rmcsport.bfmtv.com/football/mondial-2018-infantino-menace-de-mettre-fin-aux-matches-en-cas-de-racisme-dans-les-stades-1313628.html>

(11)https://fr.uefa.com/MultimediaFiles/Download/Regulations/uefaorg/UEFACompDisCases/02/37/00/89/2370089_DOWNLOAD.pdf

(12)<http://sport24.lefigaro.fr/le-scan-sport/2017/05/03/27001-20170503ARTFIG00126-insultes-racistes-muntari-suspendu-un-match-pour-comportement-non-reglementaire.php>

(13)https://www.rtbf.be/sport/football/belgique/jupilerproleague/detail_la-pro-league-adopt

e-son-plan-contre-le-racisme-dans-les-stades?id=9845749



Avec le soutien de la
Fédération Wallonie-Bruxelles

Ed resp : Ghalia Djelloul
Chaussée Saint-Pierre, 208
B-1040 Bruxelles
Tél : 02/896 95 00
info@bepax.org
www.bepax.org
IBAN : BE28 7995 5017 6120